

ÉCOLE DE DANSE

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019



/ Former les futurs danseurs du Ballet de l'Opéra ...

/ UNE FORMATION D'EXCELLENCE

Volet artistique

- ◆ Apprentissage du répertoire classique français
- ◆ Découvertes d'œuvres chorégraphiques modernes et contemporaines
- ◆ Enseignements complémentaires (musique, mime, comédie, histoire de la danse, anatomie, préparation physique, jazz, expression musicale, danses contemporaine, folklorique et baroque)

Volet académique

- ◆ Enseignement général de l'Éducation Nationale, du CE2 au BAC littéraire
- ◆ Obtention du Diplôme National Supérieur Professionnel de Danseur

/ L'ÉCOLE DE DANSE EN CHIFFRES



150 élèves
filles & garçons



8 à 10 ans
de formation

91%

des danseurs du Ballet
de l'Opéra issus de
l'École de Danse

© Svetlana Loboff / Onp

/ L'EXPÉRIENCE DE LA SCÈNE

Septembre

Défilé du Ballet
de l'Opéra

Printemps

Spectacle de
l'École de Danse
au Palais Garnier

Décembre

Démonstrations de
l'École de Danse

Au long de l'année

Productions du
Ballet de l'Opéra

Tournées en France et
à l'étranger

... avec le soutien de votre entreprise

LE MOT DE LA DIRECTRICE

“ En choisissant notre école, vous contribuez à l'excellence de l'école classique française, au maintien d'un enseignement de la danse académique classique gratuit et d'une prise en charge globale des élèves dans un environnement conçu à cet effet.

Nous remercions les entreprises qui nous accompagnent dans notre mission : transmettre la tradition française à ses futurs élèves. ”

Élisabeth Platel
Directrice de l'École de Danse

/ LES PROJETS À FINANCER PAR LA TAXE EN 2019

Projets pédagogiques

- ◆ Échanges interculturels
- ◆ Master-classes à Nanterre, avec des professeurs de renommée internationale
- ◆ Cours de français pour les élèves étrangers
- ◆ Sorties pédagogiques



Un programme d'échanges d'élèves a été mis en place avec les grandes écoles mondiales.

L'objectif :

- **échanger** avec de grands artistes
- **découvrir** de nouveaux répertoires
- **stimuler** l'ouverture culturelle
- **participer** aux stages d'été

Grâce à votre soutien, ce projet sera poursuivi en 2019.

Achat de matériel de formation

- ◆ Costumes de répétitions, accessoires
- ◆ Barres de danse mobiles
- ◆ Tutus
- ◆ Survêtements, tuniques et collants annuels
- ◆ Matériel de sport
- ◆ Chaussons et pointes



Un matériel indispensable que l'École doit continuellement renouveler.

Tous les mois :

- les élèves utilisent 2 à 3 paires de demi-pointes.
- les jeunes danseuses utilisent 4 à 5 paires de pointes.





COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ÉCOLE DE DANSE ?

L'École de Danse est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie B du barème.

Si vous fléchez votre taxe vers l'École de Danse, indiquez votre choix à votre Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA), avant le **28 février 2019**.

Les informations à transmettre à votre organisme collecteur:

- **Dénomination :** École de Danse de l'Opéra national de Paris
- **Code UAI :** 0922579D
- **Catégorie sélectionnée :** catégorie B

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer des **montants que vous souhaitez nous affecter** et de nous communiquer le nom de votre organisme collecteur.

ÉCOLE
DE DANSE | OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

CONTACT TAXE
D'APPRENTISSAGE

Tél.: 01 40 01 80 00
ecolededanse@operadeparis.fr

ÉCOLE DE DANSE
DE L'OPÉRA DE PARIS

20 allée de la Danse
92000 Nanterre